

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le lundi 17 août 2026, à 19H30, au lieu ordinaire des séances, à la salle du Conseil, 1525 chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

Ouverture

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
- 3. Adoption de procès-verbaux**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2026
- 4. Correspondance**
- 5. Trésorerie**
 - 5.1 Rapport financier mensuel au 31 août 2026
 - 5.2 Approbation des bordereaux de dépenses et salaires / août 2026
 - 5.3 Présentation des comptes à payer / août 2026
- 6. Dépôt de documents**
 - 6.1 Rapport sommaire des demandes de permis en urbanisme
 - 6.2 Dépôt du procès-verbal du CCU du 09 septembre 2026
- 7. Avis de motion et présentation des projets**
- 8. Règlements**
 - 8.1 Adoption du règlement 442-26 sur la gestion contractuelle et abrogeant le règlement 385-21
- 9. Résolutions**
 - 9.1 Autorisation de signature d'une entente intermunicipale relative à la fourniture du service de voirie d'hiver par la Ville de Lac-Sergent et fourniture du service de balayage des rues par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
 - 9.2 Autorisation d'acceptation d'un don et de signature d'une entente de don pour le financement de projets de développement des parcs municipaux
 - 9.3 Demande de financement des activités 2026 de la capsa
 - 9.4 Autorisation de paiements / Entretien paysager des espaces fleuris 2026
 - 9.5 Autorisation de paiements / Travaux de bonification des terrains de pétanque
 - 9.6 Autorisation de dépense / Travaux de réparation du revêtement extérieur de l'Hôtel-de-Ville
 - 9.7 Autorisation de dépenses / Réserve environnementale
 - 9.8 Octroi de contrat / Conception et réalisation de produits graphiques municipaux
 - 9.9 Octroi de contrat / Services professionnels pour reconstruction d'une portion du chemin du Tour-du Lac Sud
 - 9.10 Contribution financière / Carrefour les Ramilles
 - 9.11 Demande de permis / Règlements relatifs au PIIA
- 10. Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles**

- 11. Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour**
- 12. Deuxième période de questions**
- 13. Clôture de la séance**
- 14. Levée de l'assemblée**